

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennité des titulaires. — IV La mort de la reine. — V Correspondance romaine. — VI Le Jubilé. — VII Les petites sœurs des pauvres à Montréal. — VIII Nominations ecclésiastiques. — IX Nouveaux aumôniers de la Société des Artisans. — X Le saint évangile. — XI Le prochain recensement.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 27 janvier

Dimanche de la Septuagésime, solennité de la Purification et 1er vendredi du mois.

ORDO DES FIDELES (1)

Dimanche, le 27 janvier

Fête de la SAINTE FAMILLE DE JÉSUS, MARIE, JOSEPH, double de 2e cl. Introït *Easultet* ; mém. du III dim. après l'Épiphanie ; préface de Noël ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. 1o de S. Raymond de Penn. (du 23, ant. *Similabo*), 2o du IIIe dim. (*Domine, si vis*) 3o de S. Agnès (du 28, ant. *Stans a dextris*.)

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 10 février

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Sainte-Scholastique ; solennité des titulaires de Sainte-Dorothée et de Saint-Jean-de-Matha.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Romuald (West Farnham).

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Tite.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Cyrille (Wendover).

(1) Les fidèles qui se servent de cette indication de la *Semaine religieuse* et qui désiraient plus de détails, pourront utilement se procurer une petite brochure qui vient d'être publiée et qui est en vente chez les libraires de Montréal. C'est le *Petit Indicateur des offices des dimanches et des fêtes d'obligation...* Pour l'année 1901, publié avec la permission de Mgr l'archevêque de Montréal.

LA MORT DE LA REINE

LA *Semaine religieuse* s'unit de tout cœur au sentiment de douleur que la mort d'une illustre et vénérable souveraine répand dans l'âme de tous les sujets de son immense Empire.

Elle adhère sans réserve au concert de louanges et de regrets qui s'élève autour de cette grande mémoire, et prend part au deuil qui pèse sur nos concitoyens de toute origine et de toute croyance.

Nous donnons le texte de la dépêche que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a adressée à Son Excellence le gouverneur général, pour lui faire part de sa sympathie personnelle et de celle de ses diocésains pour le deuil de la famille royale et de l'Empire Britannique.

Sa Grandeur fera lire dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, une lettre qui contiendra l'expression plus complète de ses pensées et de ses sentiments sur la personne et le décès de notre regrettée souveraine. Cette lettre prescrira en même temps les prières liturgiques autorisées par l'Eglise pour l'avènement des nouveaux souverains.

Tous les catholiques de ce diocèse seront heureux, nous le savons, de donner leur plein assentiment à cette expression autorisée de leur propre douleur, et de s'unir à leur pasteur pour solliciter les faveurs et les bénédictions de Dieu sur Sa Majesté Edouard VII, leur nouveau souverain.

Dépêche de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal à Son Excellence Lord Minto, gouverneur général du Canada

Je prie Votre Excellence de transmettre à la famille royale mon profond regret, ainsi que celui de mon clergé et de tous les catholiques du diocèse de Montréal, à l'occasion de la mort de Sa Majesté la reine Victoria. C'est une grande figure qui vient de disparaître. Ce long règne de soixante-trois années a été illustré par des vertus et des actions dont le souvenir vivra à jamais dans l'histoire comme il vit aujourd'hui dans le cœur reconnaissant de tous les loyaux sujets de Sa Majesté.

L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 2 janvier, 1901.

LA porte sainte est close. L'ère des grands pèlerinages terminée. Et les cochers de la Ville éternelle promènent mélancoliquement leurs fiacres vides dans les rues de Rome, regrettant le temps passé, où les pèlerins étaient tellement nombreux qu'ils ne pouvaient suffire au service, et que les omnibus et tramways étaient obligés de mettre en circulation tout le vieux stock de leurs voitures. Les journaux libéraux déclarent encore que le jubilé a été un fiasco ; les cochers de fiacres sont d'un avis diamétralement opposé ; en ceci, ils méritent plus de créance que les journalistes, qui ne voient les manifestations de l'Eglise qu'à travers les lentilles de leur haine.

Ce qui a frappé dans ces pèlerinages, c'est surtout la manifestation collective, le pèlerinage en groupe. Les pèlerins, en effet, ne se contentaient point d'arriver à Rome par le même train, ils faisaient ensemble les visites aux basiliques ; et si les processions dans les rues étaient interdites, si les pèlerins étaient obligés de se diviser en petits groupes pour se rendre d'une basilique à l'autre,—arrivés sous le porche, ils s'attendaient, les bannières sortaient de leurs fourreaux, la croix se dressait triomphante, les évêques, les prêtres prenaient la tête, et tous entraient dans la basilique en chantant les prières rituelles. Ce spectacle était vraiment émouvant.

Or, on a fait le décompte de ces pèlerinages qui ont eu lieu pendant l'année jubilaire ; c'est en quelque sorte comme un résumé des manifestations de foi qui se sont produites durant cette année. Le voilà.

— Outre les 50,000 personnes venues en divers pèlerinages pour assister à l'ouverture de la porte sainte, janvier en a vu l'de Gênes, février 9. Mars nous a donné 10 pèlerinages, dont le hongrois fut le plus caractéristique. Mais avril attire un grand nombre de fidèles et voit 20 pèlerinages. Mai touche un des sommets de la courbe avec 32 pèlerinages, plus d'un par jour ; et notons que quelques-uns se composent de plusieurs milliers de personnes. Les chaleurs de l'été ralentissent naturellement ce mouvement et il n'y a que 4 pèlerinages en juin, 2 en juillet, et 8 en août. Le mouvement reprend avec le mois de septembre qui en compte 40. Octobre nous

en a donné 30, novembre 20 et décembre 8, sans compter les milliers de pèlerins venus pour assister à la fermeture de la porte sainte.

De plus les statistiques du gouvernement accusent pour cette année un excédent de 240 millions sur la somme en or importée en Italie par les étrangers ; cet or est pour l'Italie officielle et gouvernementale le fruit du jubilé. Dieu a donné à ce gouvernement la seule récompense qu'il fut capable de comprendre, quelques pièces d'or ; mais quels trésors de grâces n'a-t-il point versés sur les catholiques qui sont venus profiter des faveurs jubilaires ! Ces grâces abondantes n'ont point tari avec la clôture du jubilé ; et c'est avec raison que sur la truelle d'or dont Léon XIII s'est servi pour fermer la porte sainte étaient gravés ces mots : *Porta clausa est, patet autem charitas Christi. La porte est close, mais la charité du Christ reste ouverte.*

— Le gros événement de cette fin d'année a été et l'entrevue de des Houx avec le Souverain-Pontife et la lettre du pape à l'archevêque de Paris, à propos des congrégations religieuses en France. L'une et l'autre sont connues en Amérique ; aussi je ne veux point en parler, ni surtout les commenter, je me contenterai de signaler quelques détails qui ne se trouvent point dans ces documents officiels et qui aideront à les mieux comprendre.

— Tout d'abord, l'entrevue de M. des Houx, ancien directeur du *Journal de Rome*, actuellement directeur du *Matin*, auteur d'une vie de Léon XIII dont il poursuit la publication, et la lettre pontificale sont deux documents qui se complètent l'un l'autre. L'entrevue date d'une vingtaine de jours et son compte rendu en a été retardé jusqu'au moment opportun pour commenter la lettre du pape. L'entrevue est plus explicite sur certains points, elle souligne ce qui dans la lettre ne se trouve qu'à l'état d'allusion, le pape s'y épanche plus librement que dans le cadre d'une lettre officielle, et on y sent sa parole plus chaude et plus vibrante. On se demandera le pourquoi de la forme donnée à la lettre ; si le pape s'était adressé publiquement au président de la République française n'aurait-il pas obtenu un meilleur résultat ?

— La question de la forme du document a été de la part du Souverain-Pontife l'objet de mûres réflexions. Il avait, en mai dernier, écrit à M. Loubet pour se plaindre des attaques de son gou-

vernement contre l'Eglise et des lois que l'on préparait, et il demandait à sa foi de chrétien de s'y opposer. Mais le président de la République ne réalisa pas les espérances que le pape pouvait légitimement concevoir. Il répondit que, chef d'Etat constitutionnel, il n'avait pas la direction de la politique de son pays, mais seulement la mission de la faire exécuter, Léon XIII s'était trompé d'adresse et il passait la lettre au président du Conseil. Le ton de la lettre était froid, sec, cassant, et ne reflétait point ces formes dont se servent les chefs des autres états quand ils ont à répondre, même par un refus, aux demandes du Souverain-Pontife. Cette réponse blessa profondément Léon XIII, et lui interdisait de recommencer une pareille tentative. La reprendre en publiant la lettre était vouloir s'immiscer dans la politique interne du pays, tandis qu'une lettre à un évêque rentrait tout-à-fait dans les traditions pontificales. Nous en avons de nombreux exemples, dont le plus important est la lettre qu'adressa le pape saint Léon à Flavien, patriarche de Constantinople, à l'occasion de la condamnation d'Eutychès. C'est la forme qu'adopta le Souverain-Pontife.

— On aura remarqué sans nul doute que la question du protectorat de la France revient sur l'eau, et constitue en quelque sorte une condition de son changement d'allure. Le Souverain-Pontife ne peut souffrir la contradiction criante d'un gouvernement qui supprime brutalement les religieux à l'intérieur, et cependant veut continuer à se servir de leur coopération à l'étranger. D'autres nations demandent ce protectorat et promettent de le défendre, non seulement au dehors, mais au dedans, en favorisant l'expansion de la vie religieuse qui en est la condition primordiale. Le gouvernement français, dans la crise d'anticléricalisme qui l'emporte, comprendra-t-il toute l'importance qu'a pour son avenir au dehors cette question du protectorat ? Il est permis de craindre que la passion l'aveugle à ce point, qu'il ne refuse les bienfaits que lui procurent les ouvriers de l'Evangile, précisément parce que ce sont les ouvriers de l'Evangile.

Rome, le 9 janvier 1901.

— Le grand événement de la semaine a été l'audience que le Souverain-Pontife a accordé à Saint-Pierre le 6 janvier à une trentaine de mille personnes, pour clôturer les fêtes de l'année

jubilairé et remercier, avec son peuple, Dieu des grâces qu'il avait fait descendre avec tant d'abondance sur les fidèles.

Une nouveauté attendait Léon XIII dans la vaste basilique, et c'est pour elle que la fonction avait été retardée jusqu'au soir. Le pape voulait se rendre compte *de visu* de l'effet que produisait dans Saint-Pierre l'éclairage électrique que l'on y inaugurerait d'une façon stable. L'effet était on ne peut mieux réussi, et grâce à lui, on peut désormais sans grande peine pour les *San-Pietrini*, faire à Saint-Pierre toutes les illuminations possibles. Plus de ces courses à 50 mètres de hauteur sur les corniches intérieures de la basilique pour aller allumer les cierges et les lustres ; le danger d'une chute a cessé d'exister et les appareils, mis une fois en place, il n'est plus besoin d'y toucher. Cet éclairage sera encore pour la Vaticane l'occasion d'une économie qui lui aura bientôt permis d'amortir l'achat du matériel. Il arrivera pour elle ce qui est arrivé pour le Vatican ; le nombre des personnes de service sera diminué ; et l'éclairage, se faisant tout à la même minute, il ne sera plus besoin de commencer à allumer les premiers lustres trois heures avant la cérémonie.

— Hier a été reçu le pèlerinage anglais. Les pèlerins étaient reconnaissables à une médaille d'argent attachée par un ruban rouge et avaient avec eux, beaucoup d'ecclésiastiques. Au vestiaire, nombre de fourrures ou de manteaux de prix donnaient une idée de la richesse de l'ensemble de ces pèlerins.

— On continue beaucoup à discuter à Rome sur la lettre que le Souverain-Pontife a adressée au cardinal archevêque de Paris, et dont quelques personnes, animées certainement d'excellentes intentions, voudraient diminuer la portée et atténuer l'effet. Elles sont arrivées jusqu'à dire que le pape a écrit cette lettre par devoir de sa charge, mais ne mettra pas à exécution les menaces qu'elle contient. En particulier, il ne retirera pas à la France le protectorat en Extrême-Orient quand bien même le gouvernement français ferait voter la loi sur les associations.

Il n'est pas besoin de faire remarquer combien de pareilles assertions sont peu conformes à la vérité, et de faire toucher du doigt à quel point elles sont imprudentes. Quand le Souverain-Pontife affirme une chose, c'est que la chose est ; s'il fait une menace, c'est qu'après avoir tout pesé, il est dans l'intention de l'exécuter si la

conduite du gouvernement l'y force. L'entrevue accordée à M. des Houx et la lettre s'éclairent l'une et l'autre, elles convergent toutes les deux au même but. Si le pape est plus libre avec le journaliste il est plus réservé, mais tout aussi net, dans la lettre au cardinal de Paris.

Quand à dire que le Souverain-Pontife veut à tout prix, même au prix des congrégations religieuses, conserver à la France le protectorat de l'Extrême-Orient, c'est mettre les desseins du pape en contradiction formelle avec son affirmation officielle. De plus, c'est, en quelque sorte, inviter le gouvernement français à agir et à pousser vigoureusement la loi contre les congrégations religieuses, puisqu'il ne doit s'attendre à aucune des mesures dont le Souverain-Pontife l'avait menacé.

— L'émotion causée par cette lettre et par l'influence qu'elle pourra avoir sur les agissements de la République française n'est pas encore calmée, et voilà que l'on recommence à s'agiter pour l'encyclique sur la démocratie chrétienne. Après avoir longtemps été sur le chantier, après avoir été promise, puis retirée, le Souverain-Pontife s'est finalement décidé à la faire imprimer ; et si rien ne vient traverser ses plans, dans quelques jours elle sera publiée. Le Souverain-Pontife y baptise la démocratie chrétienne en donnant à ce mot droit de cité. Mais à un mot nouveau, il fallait une définition appropriée ; et le pape définit ce qu'il entend par ces mots *démocratie chrétienne*. Je ne sais, bien entendu, si l'interprétation pontificale sera celle de tous les démocrates chrétiens ou chrétiens sociaux, pour me servir d'une autre expression assez en faveur ; à *priori*, je ne le croirais pas, mais il faut attendre le texte lui-même. D'après ce que l'on dit, le Souverain-Pontife tient un juste milieu entre les démocrates chrétiens et ceux qui n'étant point partisans de leurs théories, en découvrent le danger.

In medio stat virtus, dit un ancien proverbe, et souvent on peut dire que la vérité est entre les exagérations opposées. On ne croit pas que le Souverain-Pontife donne des définitions dans cette lettre apostolique ; la question, hérissée de mille difficultés, n'est pas encore suffisamment mûre et murie, mais la voix du Pontife suprême s'efforcera de faire revenir la paix et la concorde entre catholiques, pleins tous de bonne volonté, désireux de faire le bien, mais qui semblent parfois faire passer les avantages de tel ou tel mode de bien avant le bien lui-même.

— Et au fond, dans toutes ces questions si débattues, il est un point sur lequel tout le monde doit être d'accord. C'est le mot de l'évangile : « aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. » Ou encore cet autre, qui est une promesse non moins certaine du Seigneur : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses — ce que veut assurer la démocratie chrétienne — vous seront données par surcroît. » Je sais bien que beaucoup prétendent n'arriver à l'âme que par le corps ; mais il y a grand risque de s'arrêter à cette première étape. Cherchons au contraire d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et nous aurons résolu, selon la mesure de nos forces, la question sociale..

DON ALESSANDRO.

LE JUBILÉ

Cérémonies d'ouverture et de clôture

L'année sainte est toujours annoncée par une bulle pontificale. Le jour de l'Ascension de l'année qui précède, après l'évangile de la messe solennelle, cette bulle est lue en chaire une première fois par le prélat abrégiateur de curie, d'abord à la porte principale de la basilique vaticane, puis dans chacune des trois autres basiliques majeures. Elle est lue une seconde fois par les deux derniers auditeurs de Rote, le quatrième dimanche de l'avent, ou bien le troisième si le quatrième est la vigile de Noël.

La veille de la solennité de cette dernière fête le Souverain-Pontife, à l'heure des premières vêpres, descend ouvrir la porte sainte.

Chacune des quatre principales basiliques de Rome montre une porte murée avec une croix au milieu. C'est la porte sainte.

Destinée à n'être ouverte que pendant l'année sainte, elle est fermée à la fin de cette année pour rester ainsi jusqu'au jubilé suivant.

Le noble usage auquel elle sert, la présence du Souverain-Pontife pour l'ouvrir et la fermer par de solennel-

les bénédictions, les significations mystiques qu'elle contient — elle signifie principalement Jésus-Christ, qui est la vraie porte, puisqu'il dit : *Ego sum ostium, per me si quis introierit salvabitur*, l'abondance la profusion inefable des célestes faveurs, dont jouissent les fidèles en entrant et en sortant par cette porte, — lui méritent bien le nom de sainte.

Le rite de l'ouverture et de la clôture de la porte sainte est plein de symbole et de signification mystiques.

Le voici brièvement décrit.

Entourée de sa brillante cour, le Souverain-Pontife descend dans le portique de Saint-Pierre, dit portique Constantinien. Là, il entonne le *Veni Creator Spiritus*, prend un marteau et en frappe par trois fois la porte, en disant : *Aperite mihi portas justitiæ*, etc. Alors de l'intérieur on fait tomber sur un chariot de transport le mur préalablement détaché de toute part. Pendant que disparaît le mur, on chante le psaume *Jubilate Deo omnis terra*, tandis que les cloches de plus de trois cents églises de Rome font entendre leurs sons joyeux, auxquels, autrefois, faisait écho le bruit non moins joyeux des tambours et des trompettes, joint aux décharges de mousqueterie et de l'artillerie du Pape.

Tenant en main la croix patriarcale, le Pontife fait la genuflexion au milieu de la Porte ouverte et entonne le *Te Deum*. Le premier verset terminé, il entre en tête du cortège dans l'église, où sont chantées les vêpres solennelles. Dès lors commence vraiment l'indulgence de l'année sainte.

On dit alors que " le Jubilé est ouvert.

L'année écoulée, la veille de Noël, la porte sainte est fermée avec de semblables cérémonies.

Après avoir assisté aux vêpres à Saint-Pierre, le Pontife entonne l'antienne *Cum jucunditate exiitis*. Tous ensuite sortent de l'église par la porte sainte, le dernier à passer est le pape.

Couvert d'un blanc tablier de lin, il étend avec une truelle sur le seuil de la porte un peu de chaux déjà bénite, place trois pierres pour signifier la Sainte Trinité, y dépose quelques médailles d'or, d'argent et de bronze, qui doivent rappeler un si solennel événement. Pendant qu'on achève la fermeture, il récite des versets, des antiennes, des prières et enfin le *Te Deum*.

Et ainsi la porte étant fermée, on dit que "le jubilé est clos."

A la même heure, et avec le même cérémonial, trois cardinaux légats *a latere*, ouvrent ou ferment les portes saintes des trois autres basiliques majeures, c'est-à-dire de Saint-Paul sur la voie Ostienne, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Marie-Majeure à l'Esquilin.

C'est à la suite de cette cérémonie de clôture, que Léon XIII a fait publier la bulle accordant la faveur jubilaire au monde entier, pendant six mois.

La promulgation de cette bulle dite d'extension sera bientôt faite par les évêques dans tous les diocèses du Canada.

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

A Montréal

VOULEZ-VOUS savoir ce que peut le cœur d'une femme agrandi et soutenu par la foi ? Visitez l'asile de vieillards situé sur la rue des Seigneurs, et qui est tenu par les Petites Sœurs des Pauvres.

C'est à Saint-Servan, modeste ville de Bretagne, en face de Saint-Malo, *beau port de mer*, que l'abbé LePailleur, un pauvre vicaire, a jeté en 1840 les fondements de l'œuvre des Petites Sœurs. Cet institut compte aujourd'hui, disséminés dans les cinq parties du monde, 275 asiles, donnant refuge à 40,700 pauvres vieillards. Et de 4 Sœurs qu'elles étaient lors de la première profession religieuse en 1842, ces dévouées filles de la Charité s'élèvent maintenant au chiffre de 4,647, sans compter plusieurs centaines de novices.

L'établissement des Petites Sœurs des Pauvres à Montréal est encore tout récent. Il ne remonte pas au-delà de l'année 1887. Grâce à l'initiative zélée du Rév. Père Catulle et à l'autorisation de Mgr Fabre, au nombre de cinq elles purent s'installer provisoirement dans un

petit logis du village de Saint-Alphonse, près du pont Victoria, à l'une des extrémités de la paroisse irlandaise de Sainte-Anne, dont la direction avait été confiée quelques années auparavant aux Rédemptoristes.

Dès leur arrivée parmi nous, ces religieuses gagnèrent toutes les sympathies. Si bien, que les aumônes de la population venant grossir peu à peu un legs important qui leur avait été envoyé de l'étranger, elles purent bientôt, en 1893, transporter leurs *chers petits vieux* dans une belle maison, située loin du bruit et de la fumée des usines, sur le haut de la montée de la rue des Seigneurs, au nord de la paroisse Saint-Joseph.

Mais déjà les salles du nouvel asile sont trop étroites. On songe à les agrandir.

Qui dira ce qu'il leur faut, à ces humbles vierges, de patiente bonté, d'énergie calme, de courage au travail, d'activité généreuse et de ferme résolution, pour mener à bien la pénible tâche qu'elles accomplissent dans notre ville, et pour soigner comme des mères leurs deux cents pauvres hospitalisés !

Hélas ! ce n'est pas toujours une parole encourageante qu'elles trouvent sur les lèvres. Elles ne savent pourtant pas se rebuter. L'humilité les rend héroïques. A cet homme qui lui avait, en plein restaurant, craché dans la main, l'une d'entre elles répondait, en rougissant sans doute, mais d'une voix pleine de douceur : *Ceci c'est pour moi* ; et tendant l'autre main : *Pour nos pauvres maintenant*.

Chaque jour, elles vont de porte en porte. Qui ne connaît leur grande voiture à un seul cheval, toute noire, fermée et branlante ? Elles vont ainsi, quêtant pour les besoins de la journée, recueillir le pain, la viande, les légumes, toutes les victuailles, reliefs de festins ou miettes d'un frugal repas, que la charité des marchands, des hôteliers et des familles veut bien réserver à leurs chers vieillards.

A peine rentrées au logis, elles ont à multiplier leurs soins à *tous ces bons vieux enfants*, comme elles les appellent dans une langue sublime, et qui parfois, le lecteur peut nous en croire, ne sont pas très faciles à servir.

Mais il faut toujours sourire ! C'est un rayon de joie

qu'il s'agit de faire passer avant tout dans l'âme de ces pauvres gâteux, dans ces existences sur le déclin que la rude bataille de la vie a endeuillées, aigries souvent, et qui, pour parler comme Chateaubriand, " traînent jusqu'au tombeau la longue chaîne de leurs rêves déçus" . Oui ! ces *bons vieux* ont des manies impossibles, des susceptibilités étranges. Un rien les émeut.

La Petite Sœur se dévoue, se renonce, écoute patiemment.

De salle en salle, de mécontent à mécontent, de malade à malade, elle va, ainsi que dans la rue, sans bruit, sans émoi, affable, humble et bonne.

La Petite Sœur, par son angélique mansuétude, assouplit enfin les natures les plus revêches, les caractères les plus difficiles, tempère les animosités, console toutes les souffrances.

Apprenons d'elle ce grand art.

Elle ne fait pas de longs discours.

Son meilleur sermon c'est l'exemple.

Elle se contente d'être modeste et douce et de pratiquer l'abnégation.

Au milieu des contestations, des aspérités, des heurts, des froissements qui sont toujours, plus ou moins, le partage de toute existence humaine, imitons la Petite Sœur. Comme elle, nous aurons à la fin la victoire et la paix. Car, il en est de ceux qui nous font souffrir ou qui ne nous reviennent pas, ainsi que des vieux de la Petite Sœur ; — la plupart du temps, ils valent mieux qu'ils n'en ont l'air. Meilleurs ils sont par le fond que par la forme, voilà tout.

Et enfin, par reconnaissance pour les services inappréciables rendus à la société par les Petites Sœurs des Pauvres, et en retour des bons exemples que nous donnent ces humbles filles, est-ce qu'il ne conviendrait pas, quand elles se présentent sur le seuil de nos demeures, de mettre toujours dans leur panier ou dans leur main une généreuse et joyeuse offrande ?

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J. P. Kiernan, aumônier de Sainte-Darie ;

M. l'abbé J. Bruyère, desservant de Sainte-Emmélie-de-l'Energie, pendant la maladie de M. Stanislas Laporte, curé de cette paroisse ;

M. l'abbé Fahey, vicaire à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Neuveaux aumôniers de la Société des Artisans

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J. Demers, aumônier de la succursale de Sainte-Brigide ;

M. l'abbé J. Vaillancourt, aumônier de la nouvelle succursale de Sainte-Thérèse.

LE SAINT EVANGILE

UN grand prédicateur de notre époque a pu l'appeler récemment le *Livre Inconnu*, tout comme à l'Aréopage saint Paul a pu appeler le Christ le *Dieu Ignoré*.

De l'avis même des sociologues, l'Évangile étant le meilleur code de justice et de charité, c'est pourtant lui que l'on devrait propager avant tout autre livre. "C'est l'Évangile, disait Hugo, qu'il faut ensementer partout, si l'on veut que la morale croisse et porte des fruits dans les nations."

Le Père Alexis, d'Ottawa, a donc fait une œuvre éminemment sociale, en publiant la *Vie de Jésus-Christ*, d'après les Évangiles. C'est la parole divine fondue en un seul récit, et traduite en une langue simple mais pleine de fraîcheur. C'est un beau livre à la diffusion duquel je

convie humblement mes frères du clergé à prêter leur concours.

Au dix-septième siècle, l'Évangile était le livre populaire par excellence, c'était le livre de famille ; et on le trouvait aussi bien sur les rayons des étagères que sur les tables des salons. Aujourd'hui on ne l'y trouve guère que si un graveur de luxe l'a rendu un objet d'art. On le regarde, on ne le lit pas.

Heureusement, a écrit Mgr de Ségur, les fêtes de l'année liturgique rappellent au peuple chrétien les principaux faits de la vie de Notre-Seigneur et les Évangiles des dimanches nous en redisent quelques autres, ainsi que plusieurs de ses paraboles et une partie de son enseignement ; sans cela, que saurait-on du Sauveur ? Mais alors que peuvent savoir de Lui ceux qui sont inexacts aux offices ou qui ont cessé de les fréquenter ? Et combien ces derniers surtout sont nombreux, plus nombreux aujourd'hui que jamais, du moins dans les campagnes. Que savent-ils alors de Notre-Seigneur ? Cette divine figure n'est-elle pas effacée de leur mémoire ? N'a-t-elle pas disparu avec le souvenir de ses enseignements ? Mais pour les fidèles eux-mêmes, est-ce que le mystère qui, pour plusieurs, est peut-être tout entier dans le nom de la fête qui le rappelle, leur est par là suffisamment connu ? Est-ce que les fragments de l'Évangile, sans suite, sans liaison, dont ils entendent la lecture chaque dimanche, les instruisent comme il convient des travaux et des enseignements de notre Sauveur ? Il ne faut pas oublier cependant que la vie éternelle consiste à *connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé.*

Propageons donc de plus en plus la lecture de l'Évangile dans le texte complet. Ce livre de Dieu convient aux plus simples comme aux plus savants. Les enfants y trouvent leur nourriture. Les plus versés en mystique y puisent toujours de quoi prier et de quoi se réjouir, ils en voient sans cesse reculer les horizons devant eux. Et puisque nous avons la bonne fortune d'en avoir désormais une excellente édition canadienne, usons de celle-là, et procurons-nous la chez les éditeurs du pays.

L'édition du Père Alexis a d'ailleurs des notes pour expliquer et féconder le texte, et son prix minime la met à la portée de toutes les bourses.

Les libraires de Montréal sont détenteurs de ce livre, mais pour les fortes demandes il serait bon de s'adresser chez les Pères Oblats de Hull ou à l'archevêché d'Ottawa.

L'ABBÉ LELEU.

Monte Bello. — Janvier 1901.

LE PROCHAIN RECENSEMENT

Avis utiles

 N recensement général doit se faire au printemps. On semble avoir à cœur, dans les différentes administrations, d'en assurer l'exacte et parfaite confection. Cette louable préoccupation mérite d'être encouragée.

Un recensement, c'est en effet l'officielle et publique constatation des forces et des faiblesses de la nation, forces et faiblesses qu'il importe au plus haut point de connaître ; — les premières, pour les conserver précieusement et leur donner un nouvel accroissement s'il est possible ; les secondes, pour en rechercher les causes et les enrayer avec la plus grande énergie.

Mais cet inventaire national, s'il est permis de parler ainsi, ces statistiques qui portent sur tant de points divers, ne peuvent refléter la véritable situation d'un peuple, sans le concours intelligent et consciencieux de chaque individu. En dépit de la sagesse des officiers préposés à ce grand travail, et malgré toute la bonne volonté des énumérateurs, nous n'aurions en définitive que des chiffres trompeurs, si, aux questions posées, chaque citoyen ne se faisait un devoir de répondre de la façon la plus franche, sans aucune réticence, comme sans aucune exagération.

Il est donc à souhaiter que toutes les déclarations soient faites avec une scrupuleuse exactitude. Autrement le recensement tournerait au détriment de la prospérité du pays, en égarant à la fois l'opinion publique et celle des législateurs. Qui ne se rappelle les désagréables polémiques et les acrimonieuses discussions, qui ont suivi le recensement de 1891 ?

Quelques-unes de ses données mettaient dans une fausse posture, ou tout au moins à un rang inférieur, certaines catégories de citoyens. Ceux-ci réclamèrent en jetant la faute sur les énumérateurs ; lesquels, à leur tour, se défendirent en alléguant que tout le mal venait du vice des classifications et de l'inexactitude des renseignements obtenus.

On assure que cette fois le plan même du recensement a été remanié de manière à éviter tous les sujets de plaintes, et que l'organisation du service des statistiques a été sagement conçu.

Il reste aux citoyens, aux chefs de famille et d'institutions surtout, d'apporter dans leur part de travail et dans leurs déclarations toute la conscience dont ils sont capables.

C'est à quoi Mgr l'archevêque nous demande de les prier en son nom, pour le bien général du pays, et l'intérêt bien entendu de chacun des éléments dont se compose la population du Canada.

Messieurs les curés sont aussi invités à faire comprendre à leurs paroissiens toute l'importance du devoir civique qui leur incombe sous ce rapport.

Il est un point sur lequel il serait bon d'insister plus particulièrement.

Plusieurs parmi les habitants de la campagne, sont portés, soit par routine, soit par timidité, à déclarer qu'ils ne savent pas lire et surtout qu'ils sont incapables d'écrire, quand, en fait, ils sont en état de faire l'un ou l'autre, et quelquefois même l'un et l'autre. C'est là une constatation courante pour ceux qui tiennent les registres de l'Etat.

Et pourtant, cette conduite est de nature à jeter du discrédit sur nos populations et sur nos écoles. Il faut en avertir les intéressés, et les amener à rompre totalement avec cette fausse modestie, dont l'unique résultat est de nous montrer sous un mauvais jour.

Il y va de l'honneur de notre race et de nos institutions les plus chères.

Soyons assez fiers pour ne pas humilier et avilir ces choses saintes, en nous rabaissant nous-mêmes aux yeux de nos compatriotes et du monde entier.